

## COMMUNIQUÉ

Fribourg, le 11 février 2021

### **L'économie fribourgeoise manque de perspectives Les restrictions en vigueur sont jugées excessives**

**Les entreprises fribourgeoises peinent à se projeter dans l'année 2021. Alors que le confinement est en vigueur depuis la mi-janvier, sans perspectives de sortie ni d'assouplissements, la marche des affaires stagne pour les sociétés qui ne sont pas directement touchées par les interdictions d'exercer une activité. Un peu moins d'un mois après son édicition, le renforcement des mesures est jugé "plutôt trop" à "beaucoup trop" excessif par 78% des membres de l'Observatoire CCIF de l'économie. La fermeture des commerces et des restaurants est particulièrement contestée.**

Un bon quart (27%) des 41 entreprises qui ont participé à l'enquête menée du 25 janvier au 1<sup>er</sup> février 2020 par l'Observatoire CCIF de l'économie font état d'une détérioration de leur marche des affaires par rapport à décembre. Seules 7% évoquent une amélioration, le solde de 66% jugeant la situation inchangée. Etant donné qu'une majorité des sondés avaient déjà vu ses affaires stagner en décembre par rapport au début de l'automne, cela signifie que l'économie cantonale – abstraction faite des secteurs d'activités fermés ou en partie fermés - évolue toujours clairement nettement au-dessous de ses niveaux d'avant-crise.

Il en découle une dégradation des perspectives qui se manifeste en particulier par les craintes de finir l'année sur une perte. 37% des répondants redoutent un exercice 2021 négatif alors qu'ils n'étaient que 30% il y a un mois. Fait particulièrement inquiétant, 64% des sociétés déficitaires en 2020 pensent à nouveau l'être cette année. Autre signe de détérioration des perspectives, une entreprise sur cinq craint à nouveau pour sa survie, alors que cette proportion était descendue à 13% au début décembre.

#### **Investissements: grandes inconnues**

Les perspectives d'investissements de la part des sociétés demeurent en large partie incertaines: si 46% des participants à l'enquête ont déjà planifié et inscrit au budget leurs projets de manière ferme, 39% les subordonnent à une évolution favorable de la situation sanitaire. A l'inverse, et c'est une bonne nouvelle, seuls 7% des sondés ont abandonné l'idée d'investir en raison de la pandémie. Le solde de 7% n'a pas de nouveaux projets, sans que cela soit lié au coronavirus.

## **Confinement: attitude critique**

Les membres de l'Observatoire n'adhèrent clairement pas au confinement en vigueur depuis le 18 janvier 2021 dans l'ensemble de la Suisse: 27% des répondants jugent les mesures beaucoup trop restrictives et 51% "plutôt trop" restrictives. La part des sociétés qualifiant les mesures d'adéquates est de 20%. Aucune entreprise ne considère les décisions du Conseil fédéral "totalement insuffisantes", 2% les trouvant "partiellement insuffisantes".

Parmi les entreprises à estimer que les autorités sont allées trop loin, plus de quatre répondants sur cinq estiment que la fermeture des magasins "non-essentiels" ainsi que la prolongation de la fermeture des restaurants jusqu'au 28 février sont excessives. Les entrepreneurs mettent notamment en avant de nombreuses incohérences et incompréhensions, comme celle de ne pas autoriser les commerces non alimentaires à pouvoir accueillir leur clientèle sur rendez-vous, comme l'ensemble des activités liées aux services à la personne peut le faire.

## **Aides aux cas de rigueur: avis partagés**

Sur le plan des aides aux cas de rigueur, les avis sont partagés: 55% les jugent appropriées contre 45% qui souhaiteraient des améliorations. Parmi ceux-ci, il est notamment souhaité à 42% que l'on abaisse le seuil de perte de chiffre d'affaires permettant d'entrer dans les cas de rigueur (actuellement 40% de chute), par exemple à 25% de recul des ventes. 42% plaident pour que l'on accorde des aides ciblées supplémentaires aux dirigeants considérées comme cas de rigueur.

Sur le front de la vaccination, deux tiers des membres de l'Observatoire CCIF de l'économie prévoient de sensibiliser leur personnel à cette thématique, mais 17% seulement prévoient de proposer directement le vaccin en entreprise ou par le biais de l'entreprise. Globalement, 68% des répondants plébiscitent la voie choisie par le Conseil fédéral sur ce point, à savoir de laisser le libre choix à chacun. Ils sont 39% à prôner un passeport vaccination et 36% à juger qu'une obligation de vaccination pour certains groupes professionnels particuliers (par exemple dans la santé) serait utile. Une obligation générale ne recueille que 7% d'avis favorables.

En matière de RHT, 39% des entreprises sondées recouraient au chômage partiel début février contre 28% début décembre. 56% avaient dû accroître la part des effectifs mis à l'arrêt, contre seulement 28% il y a deux mois. Seuls 6% ont pu diminuer le chômage partiel, contre 36% au début décembre. Pour les entreprises qui comptaient du personnel en RHT, 50% indiquent que la réduction du travail est de 30% et davantage. Pour 19% des répondants, c'est même la totalité de l'effectif qui est en RHT.

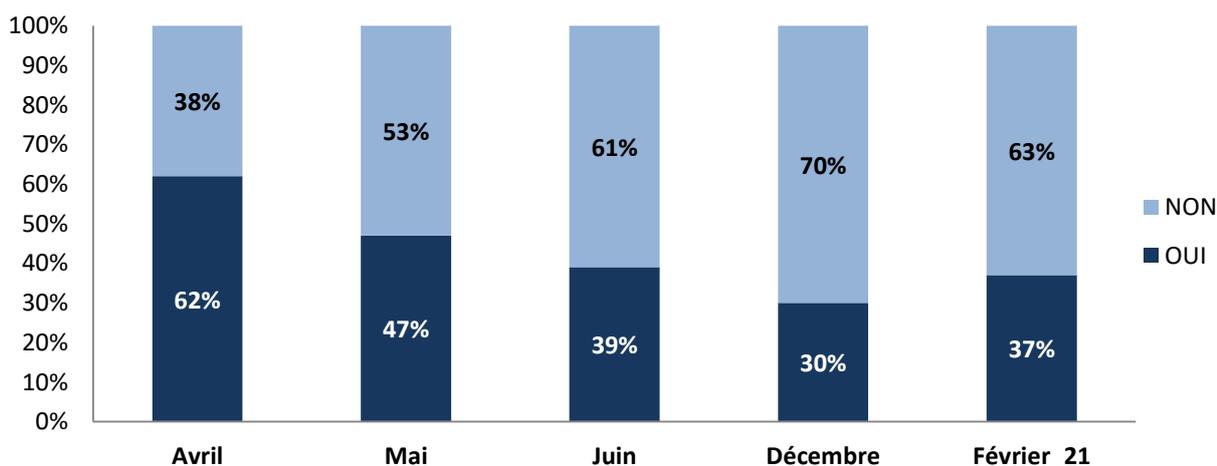
## **Contacts**

**Chantal Robin | directrice | 079 633 79 53**

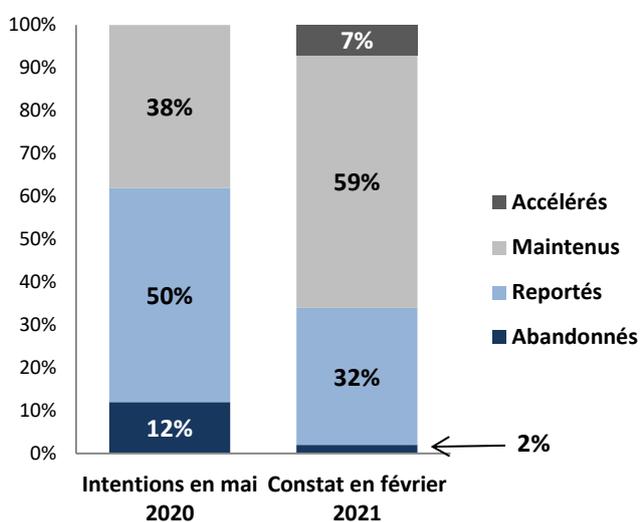
**Philippe Gumy | conseiller économique | 078 739 53 83**



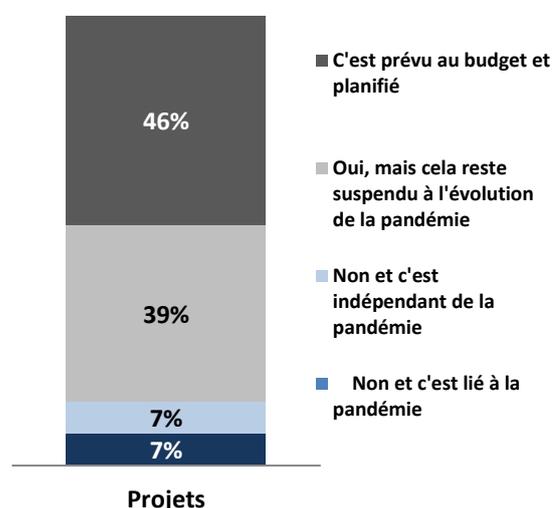
## Risque d'exercice déficitaire



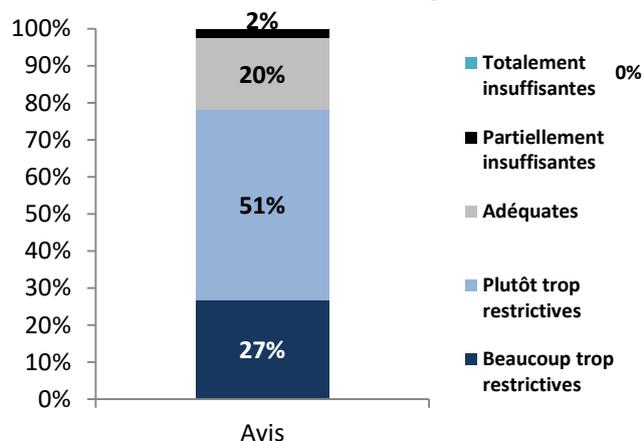
## Investissements 2020



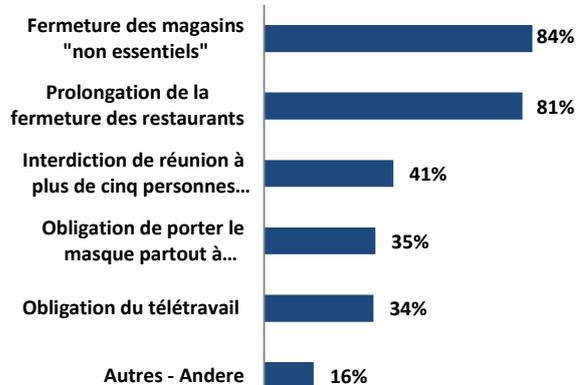
## Investissements 2021



## Restrictions du 18 janvier



## Mesures contestées



Source: Observatoire CCIF de l'économie fribourgeoise. Données basées sur un sondage en ligne réalisé auprès de 41 entreprises (74 questionnaires envoyés). L'enquête a eu lieu du 25 janvier au 1<sup>er</sup> février 2021. Il s'agit de la 6<sup>e</sup> consécutive consacrée à la pandémie. La première a eu lieu en mars 2020.

